



# FÉDÉRATION FRANÇAISE DE SPÉLÉOLOGIE

## MODÈLE D'IMPRIMÉ À UTILISER

### DÉCLARATION D'UNE MANIFESTATION OU OPÉRATION « INITIATION DE MASSE »

- CLUB :
- Adresse :
- N° FFS :
- Président :

**Déclare mettre en place une « initiation de masse » dans le cadre d'une manifestation ou opération :**

- nom de la manifestation ou opération
- date - lieu (si possible)

**A cet effet, je joins un chèque de 75,00 € à l'ordre du C.S.R. F et je prends note qu'il ne sera pas nécessaire d'adresser ultérieurement de coupons d'initiation « journées »**

Fait à ..... le.....

( signature )

### NOTES :

1. La déclaration et le chèque sont à adresser à :

**Philippe BONNET - 391 avenue Anatole De Monzie – 46000 Cahors.**

2. Seuls les clubs qui ont souscrit l'assurance FFS peuvent utiliser cette nouvelle procédure.

Si au sein de ces clubs, un ou deux des trois dirigeants principaux « Président, Secrétaire ou Trésorier » n'a (ont) pas souscrit l'assurance FFS il (s) devra (ont) justifier que l'assurance pour laquelle il (s) a (ont) opté le (s) couvre (ent) bien en tant que dirigeant (s).

Les clubs non assurés FFS devront s'informer auprès de l'assureur qu'ils ont choisi.

Mise à jour le 01/10/2005

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE SPÉLÉOLOGIE

Siège: 28, rue Delandine – 69002 LYON – Tél. : 04 72 56 35 77 – Fax : 04 78 42 15 98 – E-mail : [adherents@ffspeleo.fr](mailto:adherents@ffspeleo.fr)

Site Internet : [www.ffspeleo.fr](http://www.ffspeleo.fr)

Association loi de 1901. Agréée par les Ministères de la Jeunesse et des Sports (agrément Sports, Jeunesse et Education Populaire), et de l'Environnement